

SPORTS

faits-dj.union@sonapresse.com

Ligue de football Pro du Bénin : Ibela Ignambi tient enfin sa première victoire

Willy NDONG
Libreville/ Gabon

RECRUTÉ au mois de septembre dernier par les dirigeants de Loto-Popo (D1) pour une durée de deux saisons, le coach Saturnin Ibela Ignambi savait que la tâche serait ardue du côté de Grand-Popo où le public, très exigeant, est sans pitié pour les coaches.

Et ce dernier sait pertinemment que son meilleur allié a pour nom : résultats. Dès la première journée, le 21 octobre dernier, pour le compte du groupe B, Loto-Popo s'est rendu à Abomey, au centre du Bénin. Déplacement périlleux pour affronter le Dynamo. Ibela

Ignambi et ses joueurs tombent d'entrée à la Cité historique des rois du Danxomè : 2 buts à 1. Les choses ne commencent pas bien pour le coach gabonais. Les trois journées suivantes, Loto-Popo, avec trois nuls, ne récolte que 3 points en 4 journées. Trop insuffisant ! Les supporters commencent à manifester leur mécontentement sur les réseaux sociaux.

Sentant le danger arriver, Ibela Ignambi fait venir en renfort Michel Stéphane Youri Manime et Joe Boussougou. Excellente initiative qui porte ses fruits : un succès cash et sans bavure 3-0, le 8 novembre dernier face à l'AS Tonnerre de Bohicon, une autre ville du centre du pays. Joe Boussougou est tout

feu tout flamme.

Le coach gabonais peut enfin souffler ! Au terme de la 5e journée, Loto-Popo, avec cinq points au compteur, occupe le quatrième rang sur neuf équipes au classement général du groupe B. Pas encore suffisant !

D'autant plus qu'il se déplace ce samedi après-midi à Cotonou pour défier l'AS Soleil de Cové (6e). Défaite, en tout cas, interdite pour Ibela Ignambi et le club sponsorisé par la Loterie nationale du Bénin (Lonab).



Photo: DR

Saturnin Ibela Ignambi doit absolument redresser la barre.

CHAN : vers une réforme majeure du tournoi dès 2024

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

LA Confédération africaine de football (CAF) veut révolutionner le Championnat d'Afrique des nations (CHAN) à partir de l'édition qui aura lieu au Kenya en 2024. Selon plusieurs sources concordantes, la CAF a décidé de permettre aux joueurs professionnels évoluant sur le continent africain de prendre part au tournoi.

À partir de là, les joueurs qui n'évoluent pas dans leurs pays peuvent être éligibles à cette joute. À condition, bien entendu, d'exercer dans un championnat du continent africain. Auparavant, la CAF exigeait aux sélections nationales qui participent au CHAN de compter sur les joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux. Le président de l'instance africaine, Patrice Motsepe, l'avait annoncé lors de la 7e édition de la compétition en février 2023 en Algérie.

"Nous allons étudier ce point



Photo: Aristide MOUSSAVOUJI/Union

Les réformes en préparation permettront au coach Yala de convoquer les joueurs gabonais évoluant sur le continent.

en exécutif. Cela doit être une évolution pour le CHAN. L'essentiel est que les joueurs africains soient mis en avant et participent à la compétition", avait-il promis.

Cette réforme ainsi que les dates de la compétition sont donc en attente de confirmation. Mais cela a permis à de nombreux médias du continent de remettre sur le tapis l'éligibilité des joueurs à partir du prochain CHAN.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

CABINET DU MINISTRE

N° 2024/MTP/CAB-M



COMMUNIQUE

Pour faire suite au communiqué N°024 du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) relatif à la promotion de l'entrepreneuriat national en octroyant en exclusivité les marchés inférieurs à 150 millions de FCFA aux Petites et Moyennes Entreprises gabonaises, le Ministre des Travaux Publics invite les responsables des PME gabonaises spécialisées dans le Bâtiment et les Travaux Publics, à déposer pour enregistrement leurs dossiers comprenant :

- ✓ La liste actualisée de leurs matériels et équipements ainsi que les indications du siège social.
- ✓ Pour les entreprises individuelles et les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée : une copie de la fiche circuit,
- ✓ Pour les autres formes sociales : une copie des statuts et du règlement intérieur.

Le dépôt de dossiers s'effectuera du jeudi 09 au vendredi 17 novembre 2023 de 10 heures à 14 heures au bureau du Conseiller en Communication situé au 2^e étage du bâtiment du Ministère, avenue Rose Francine ROGOMBE

Fait à Libreville le 06 novembre 2023

 

GI Flavien NZENGUI NZOUNDOU